

## 15% des étudiants se réorientent en interne dans l'établissement au cours du premier cycle

Comme l'OVE l'a souligné à plusieurs reprises, les parcours des étudiants au sein de l'université sont très diversifiés et jalonnés de multiples événements. Considérant les étudiants qui ont fait l'objet du suivi longitudinal « Rabelaisiens 2008 », l'observation de leurs parcours au cours des 3 années suivant leur entrée dans l'établissement permet de dénombrer 1184 parcours différents pour 6735 étudiants. Certains ont eu un parcours linéaire, d'autres se sont réorientés, d'autres enfin ont redoublé ou sont sortis précocément de l'établissement. Appuyé sur les données « parcours » produites par notre suivi longitudinal, l'objectif de ce flash est de mettre en lumière un événement peu observé jusqu'à aujourd'hui, la réorientation en premier cycle au sein de l'établissement.

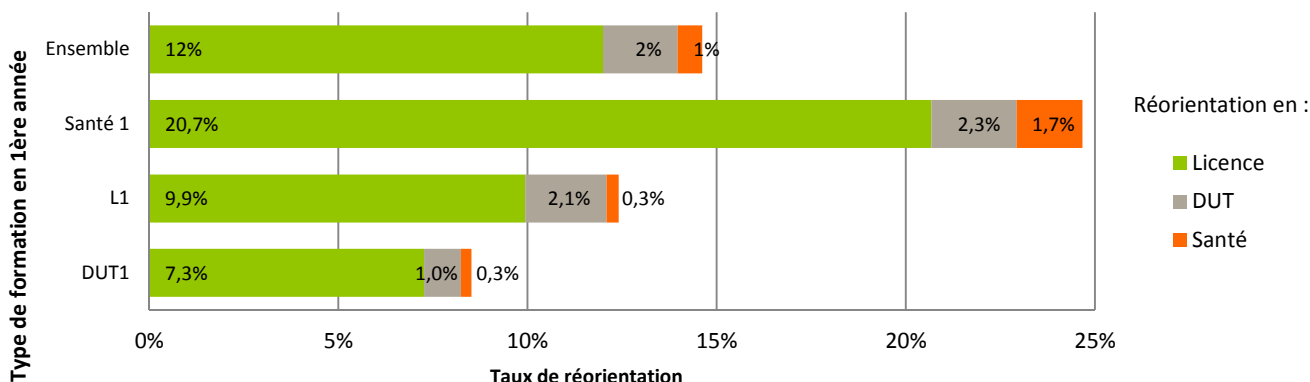
### Définition de notre approche de la réorientation interne :

La réorientation interne est ici appréhendée comme le **passage d'une filière à une autre dans l'établissement, vers un niveau équivalent ou inférieur**. Les réorientations externes - vers un autre établissement - ne sont pas prises en compte. Par ailleurs, les analyses de cette réorientation interne portent uniquement sur les néobacheliers inscrits à l'université François-Rabelais dans l'année d'obtention de leur bac. En effet, les bacheliers des années antérieures inscrits en première année universitaire ont eu un parcours spécifique qui influe très significativement sur les résultats : ils peuvent en particulier être redoublants ou s'être déjà réorientés.

Au total, ce sont **15% des néobacheliers** entrés en 1<sup>ère</sup> année qui se sont réorientés au moins une fois entre 2009 et 2011 au sein de l'établissement et comme le montre le graphique ci-dessous, dans la majorité des cas, les étudiants réorientés se dirigent vers une (autre) formation de licence. Ce graphique présente l'avantage à la fois d'informer sur le taux de réorientation en fonction du type de formation suivie en 1<sup>ère</sup> année, et de décrire les parcours de réorientation (en cas de multiples réorientations, c'est la première qui est prise en compte dans le graphique). Nous le verrons dans la suite du flash, le processus de réorientation diffère selon le type de la formation suivie en 1<sup>ère</sup> année.

*Petit rappel : au démarrage de ce suivi longitudinal (2008-2009), la première année commune aux études de santé (PACES) n'existait pas encore, la réforme des études de médecine n'est entrée en vigueur qu'en 2010. La réorientation interne vers des études de santé qui était observée en 2009 (voir graphique) n'est plus possible aujourd'hui : depuis la réforme, les mesures prises facilitent en effet les réorientations et les passerelles dès la fin du 1er semestre de la 1ère année, visant à diminuer significativement le taux d'échec. Dans le graphique, la catégorie « Santé 1 » rassemble la première année de Médecine et la première année de Pharmacie.*

Parcours de réorientation en fonction du type de formation intégrée en première année



*Note de lecture :* près de 25% des étudiants se réorientent après une première année de santé (Santé 1) et plus des 4/5<sup>ème</sup> de ces étudiants se dirigent vers une filière de licence.

### Caractérisation de la réorientation en fonction de la formation suivie en première année :

- **Après une entrée en L1 en 2008-2009**, le taux de réorientation des néobacheliers est globalement de 12.5% : comme pour l'ensemble des formations, la réorientation prédominante est une autre filière de licence - barre verte dans le graphique - pour 10% des étudiants concernés, tandis que 2% se dirigent vers un DUT (sélectif à l'entrée). Pour tous, la réorientation a lieu rapidement : 71% des réorientés ont changé de filière au cours ou à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année. Comme cela a déjà été signalé en introduction, les réorientations de licence à licence produisent des parcours très individualisés, de très nombreuses passerelles sont produites. A titre d'exemple, la réorientation de L1 Droit à L1 AES (Administration Economique et Sociale) est la passerelle la plus fréquente et elle ne concerne que 12 étudiants. Pour les réorientés vers un DUT, la passerelle la plus empruntée est celle vers le DUT GEA, probablement du fait de la

possibilité d'intégrer ce DUT en fin de premier semestre grâce à la rentrée décalée. Concernant l'ensemble des réorientés en DUT, il semblerait que l'année de licence ait été une année d'attente leur permettant peut-être de mieux se préparer à intégrer l'IUT : dans 60% des cas, la L1 n'était pas leur premier choix d'orientation – enquête projet à l'entrée de l'établissement - et 54% avaient, en fait, tenté d'intégrer une filière sélective sans y arriver. Ces réorientations en DUT sont généralement un succès : 100% des étudiants qui se sont réorientés à l'IUT de Blois en 2009-2010 ont finalement validé leur année. C'est le cas pour 81% des étudiants réorientés vers l'IUT de Tours. En revanche, la réorientation d'une L1 vers une autre filière de licence ne se solde majoritairement pas par une réussite : seuls 48% des étudiants s'étant réorientés en 2009-2010 ont été autorisés à passer en année supérieure suite aux examens de juin 2010 (36% d'admis et 12% d'AJAC<sup>1</sup>).

■ **Les néobacheliers entrés en « Santé 1 » en 2008-2009** : c'est dans cette population que le taux de réorientation est le plus élevé puisque 25% se sont réorientés : la réorientation ne résulte pas nécessairement d'un libre choix, mais est contrainte par des résultats insuffisants au concours de fin de première année. La réorientation en licence est encore une fois prédominante, et environ un étudiant sur 10 intègre un DUT. On remarque également que les étudiants entrés en première année de santé se réorientent fréquemment dans une discipline proche de la santé : parmi les étudiants se dirigeant en licence, 43% choisissent la biologie. Quand ils se réorientent en DUT, les ex-étudiants de santé choisissent plus souvent la filière Génie biologique. Autre particularité des réorientés après une année de Santé 1 en 2009 (donc avant la réforme de la PACES) : ils étaient plus nombreux à connaître deux réorientations (10% contre 3% après un DUT1 et 2% après une L1). Pour plus d'un étudiant sur deux, cette double réorientation commençait par une autre filière de santé. C'est seulement dans un deuxième temps que les étudiants rejoignaient finalement une licence disciplinaire, comme s'ils avaient besoin d'un temps de remobilisation plus long que dans les autres types de formation. En revanche, quand ils se réorientent directement en licence, c'est avec un peu plus de réussite que les entrants en L1 ou DUT1 : parmi les étudiants réorientés de Santé 1 en L1 en 2009-2010, 62% sont finalement autorisés à s'inscrire en année supérieure à la rentrée suivante. Concernant les réorientations directes en DUT1, elles sont réussies pour 94% des étudiants.

■ **Les néobacheliers entrés en DUT 1 en 2008-2009** : ils sont les moins nombreux à se réorienter (8.5%), probablement du fait de la sélectivité à l'entrée de ces filières. Le processus de réorientation est d'ailleurs différent de celui observé parmi les entrants en L1 ou en Santé 1. La proportion de réorientés est moindre en fin de la première année de DUT que dans les autres types de formations : ainsi, parmi les réorientés, c'est seulement la moitié d'entre eux qui se réorientent au cours ou à l'issue de la première année ; 40% attendent en effet la fin de la deuxième année. Il semble que cette réorientation en fin de 2<sup>ème</sup> année puisse être décidée également par l'équipe pédagogique, en fonction de résultats jugés par eux « insuffisants » pour une troisième inscription. Comme les entrants en Santé 1 et en L1, les étudiants se réorientant à partir d'un DUT le font le plus souvent vers une filière de licence, mais 1% intègre finalement une autre formation de DUT. Les parcours sont également très individualisés pour ces jeunes : la passerelle la plus fréquente est celle qui part du DUT GEA (Gestion des Entreprises et Administrations) vers la licence d'AES, et elle ne concerne que 7 étudiants. La réorientation vers un autre DUT est très majoritairement une réussite (86%). Concernant la réorientation vers une licence, c'est environ un étudiant sur deux qui est autorisé à passer en année supérieure à la fin de l'année 2009-2010.

### Synthèse :

- ⇒ Les étudiants rejoignent très majoritairement une filière de licence quand ils se réorientent (8/10).
- ⇒ Sans doute en raison de la sélectivité à l'entrée, la réorientation vers un DUT est souvent une réussite, elle est moindre dans le cas de la réorientation en licence.
- ⇒ Les étudiants de Santé semblaient en 2009 avoir besoin de plus de temps que les autres réorientés pour se décider pour une nouvelle orientation.

A l'heure où la réorientation prend une part importante dans les réflexions institutionnelles, notamment à travers la perspective de création de nouvelles passerelles, il serait intéressant de prolonger ce travail par une observation des effets de la réorientation quand elle est pédagogiquement formalisée.

Pour en savoir plus sur les parcours des étudiants, consultez les dernières publications de l'OVE :

- OVE Tours Actu n°13 : Une activité salariée en marge du premier cycle universitaire ?
- OVE Tours Actu n°14 : Une typologie provisoire des parcours ?

Comité de rédaction :

L. Fazilleau, B. Froment

**Source des données** : les analyses ont été effectuées à partir des données recueillies dans le cadre du suivi de cohorte mis en place par l'OVE de Tours à la rentrée 2008. Cette étude a permis de suivre les inscrits en 1<sup>ère</sup> année en 2008-2009 tout au long de leur parcours à l'université. Ils ont également été interrogés, le cas échéant, au moment de leur sortie. L'intérêt de ce suivi longitudinal est particulièrement de pouvoir associer des données d'enquêtes et des données administratives issues de la base APOGEE. L'agrégation de toutes ces données sur plusieurs années permet d'observer finement les parcours des étudiants et les effets de certaines dimensions évaluées dans d'autres enquêtes sur les parcours d'études.

<sup>1</sup> AJAC : étudiant ajourné autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure mais avec obligation de repasser les unités d'enseignement non acquises